



COMMUNE DE PLOMBIERES
AVIS D'ENQUETE
DEMANDE DE PERMIS DE LOTIR AVEC
ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

En vertu des dispositions conjointes du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (articles 330 à 343) et du Code du Droit de l'Environnement (articles D.29-7 à D. 29-19 et R.41-6), l'Administration communale de Plombières fait savoir que la SPRL Hergenrath Eigenbau Gebrüder STEFFENS, rue de la Gare, 90 à 4728 Hergenrath, a introduit auprès du Collège communal (autorité compétente) **une demande de permis de lotir** ayant trait aux terrains sis à Moresnet, Buschhausen, cadastrés section A, numéros 96/E, 97/L/2 et 97/W. Cette demande est reprise dans la rubrique 70.11.01 (superficie supérieure à 2 hectares - catégorie B). Une étude d'incidences sur l'environnement a été réalisée dans le cadre de cette demande et y est jointe.

Le projet consiste en un projet de lotissement de 60 lots à bâtir et présente les caractéristiques suivantes :

- superficie cadastrale totale à lotir : 54.280 m² ;
- création d'une nouvelle voirie intérieure ;
- dérogations au plan communal d'aménagement n° 1bis approuvé par A.R. du 25 août 1975 ;
- tous les travaux d'équipement seront exécutés à charge de la lotisseuse.

Les personnes de contact à l'Administration communale sont les suivantes : Monsieur José HAMES (Chef de service et agent traitant le dossier - tél. : 087/78.91.33) et Mesdames Alice HEYMAN (Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme - tél. : 087/78.91.32) et Laetitia TIMMERMANS (Conseillère en Environnement - tél. : 087/78.91.32).

L'enquête publique est organisée **du 21 septembre au 20 octobre 2010 à 16 heures.**

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations par télécopie (087/78.91.41), par courrier électronique à l'adresse suivante : jose.hames@commune-plombieres.be, par courrier ordinaire ou formulées à l'agent communal traitant avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête qui aura lieu le **20 octobre 2010 à 16 heures** au service communal de l'urbanisme (Maison communale), Place du Troisième Millénaire, 1 à 4850 Plombières.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont clairement identifiés et datés ; les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal traitant.

Une réunion accessible au public sera organisée le **1^{er} octobre 2010 à 19 heures** dans la salle communale à Moresnet, rue du Village, n° 112.

Le dossier peut être consulté au service communal de l'urbanisme (Maison communale), Place du Troisième Millénaire, 1 à 4850 Plombières, tous les jours ouvrables pendant les heures d'ouverture suivantes : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le lundi de 14h à 16h et sur rendez-vous (en dehors des heures d'ouverture précitées, le lundi jusqu'à 20h ou le samedi matin). Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance.

Affiché à Plombières, le 10 septembre 2010

PAR LE COLLEGE :

Le Secrétaire,
(s) R. SCHONMACKER

Le Bourgmestre,
(s) T. WIMMER